

ABONNEMENT.

Un an... Six mois... Trois mois... Poste... On s'abonne... Chez tous les Libraires... A PARIS, Chez DONGREI et BULLIER, Place de la Bourse, 35; A. EWIG, Rue Talbont, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclamations... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans résiliation dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS, chez MM. HAVAS-LAPITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

10 Novembre 1877.

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Ils ont validé, validé, validé, avec une persistance digne des plus grands éloges; cela a commencé vers trois heures et s'est terminé vers onze heures et demie, avec un intervalle de deux heures pour reprendre haleine. A vrai dire, ils auraient pu abréger leur honnête besogne. Rien n'eût été plus simple que de confectionner deux listes, l'une comprenant les élus conservateurs, l'autre les élus républicains. Un Brisson quelconque serait monté à la tribune, aurait prononcé un petit réquisitoire bien senti sur l'immoralité de l'affiche blanche et la moralité électorale du parti démocratique; puis l'on aurait validé la liste républicaine et invalidé la liste conservatrice. C'eût été fait en un clin d'œil. Mais non, les Brid'oison de la gauche ont voulu y mettre la fôrdme. Il leur faut un semblant de procédure qui puisse tromper les nigards et faire croire à la justice démocratique. Elle n'a rien de bien solennel cette procédure. Un député de gauche grimpe à la tribune, fait connaître la décision prise par tel ou tel bureau sur telle ou telle élection, réclame la validation ou l'ajournement jusqu'à plus ample examen; et la Chambre valide ou ajourne, les yeux fermés, s'en rapportant au républicanisme de ses bureaux. C'est là ce qu'on appelle la vérification des pouvoirs. Au milieu d'une discussion véhémement, M. Paul de Cassagnac est parvenu à se faire entendre, malheureusement pour lui, malheureusement pour nous. La seule justice que nous devons faire de ces discours malencontreux est d'affirmer qu'il a été acclamé par les radicaux. Mais une voix cou-

rageuse est venue noblement protester contre les téméraires déclarations du tirailleur indiscipliné du groupe de l'Appel au peuple, et, par un chaleureux discours, M. Numa Baragnon a dignement inauguré son retour à la tribune législative et mérité les applaudissements de la droite tout entière. Les majorités ne sont pas obligées d'avoir raison pour valider leurs actes; c'est sans doute en vertu de cette maxime que l'élection de M. Roques a été ajournée malgré les conclusions du 2<sup>e</sup> bureau, et bien qu'aucune protestation ne se fût élevée contre sa validation. Vainement M. Baragnon est-il venu rappeler la majorité au respect de la justice et des traditions parlementaires, la Chambre a continué à frapper d'ajournement les élections conservatrices et à valider les élections républicaines. Tout à coup, la figure de M. Laussédât se montre à la tribune. Il vient proposer à la Chambre de continuer, sans désespérer, l'examen des rapports électoraux sur sa demande, la séance est levée à six heures pour être reprise à huit heures du soir. Je renonce à rendre compte de la séance de nuit; aucun incident notable n'a arrêté le cours des validations républicaines qui s'est continué jusqu'au moment où, fatigués de lever la main, les députés de la gauche ont jugé à propos d'aller se reposer. Il était onze heures et demie. Il y avait à cette heure 176 députés validés; parmi eux se trouvent M. Bonnet-Duverdier et M. l'amiral Touchard. Ce dernier était le seul député conservateur validé. La séance d'hier vendredi a été ouverte à 3 heures sous la présidence de M. Jules Grévy. On a continué à procéder à la vérification des pouvoirs. L'examen de toutes les élections officielles continue à être réservé. La Chambre sera constituée aujourd'hui samedi. Il devait y avoir, dans ce but, si besoin était, une nouvelle séance de nuit. Hier vendredi, à 2 heures, le groupe des députés royalistes était en pourparlers afin de statuer sur ce point: « A quel chiffre d'in-

validations la minorité jugera-t-elle à propos de se retirer en masse? » La même question s'étudiait à la même heure dans le groupe de l'Appel au peuple. L'ÉQUIVOQUE. Toute la politique des gauches roule sur une équivoque habilement entretenue par la presse radicale. Tous à l'unisson, dans ce parti, affectent de croire que c'est la forme républicaine que nous combattons. Aucun d'eux ne veut avouer que c'est aux républicains et non à la République que nous faisons la guerre. Leur orgueil se révolte à cette pensée, et ils nous opposent des noms qui leur semblent dignes de toute confiance, celui de M. Grévy, par exemple. M. Grévy, en effet, n'a personnellement rien de redoutable; mais c'est l'armée révolutionnaire qui est derrière lui qui cause et causera toujours nos alarmes. Plus il sera modéré et moins il offrira de résistance à la Révolution. Il n'a pas plus de talent que les Vergniaud, les Barnave, les Barbaroux d'autrefois. S'ils ont été entraînés et débordés, comment ne le serait-il pas? Les mêmes causes ramènent fatalement les mêmes effets. Les prétendus modérateurs des révolutions en sont toujours les premières victimes et le sort du pauvre Chaudet est bien fait pour éclairer son confrère et ami Grévy sur ce que lui promet la Révolution si elle était livrée à elle-même. M. Thiers l'a dit: « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. » La République ne peut donc vivre que par les conservateurs, et c'est par une menteuse équivoque qu'on s'obstine à nous considérer comme ses ennemis, nous qui en sommes les gardiens et les conservateurs, non par passion, mais, ce qui vaut mieux, par devoir. (Assemblée nationale.)

Chronique générale.

Au Sénat, on a abandonné ce fameux projet d'interpellation réclamé par le ministère. La plupart des membres de la majorité conservatrice ont décidé qu'il fallait absolument séparer la cause du cabinet de la cause du Maréchal. Ils ont eu raison. Un bill d'indemnité n'eût point sauvé le cabinet du 17 mai, mais il aurait eu pour résultat de faire retomber sur M. de MacMahon et sur le Sénat lui-même une partie des responsabilités assumées jusqu'à ce jour par M. le duc de Broglie et ses collègues. Ce péril a été détourné. Si le ministère doit succomber, il disparaîtra en laissant intactes la liberté d'action du chef de l'État et l'autorité de la haute Chambre. C'est là le point essentiel. Les républicains affectent de triompher de ce qu'ils appellent la dissolution de la majorité réactionnaire. Le Sénat se chargera de leur apprendre que cette dissolution n'est pas à redouter. Laissons-les à leur enthousiasme de commande, et souhaitons-leur un grand nombre de triomphes dans le genre de celui qu'ils célèbrent si bruyamment aujourd'hui. Dans sa séance de jeudi, le Sénat a décidé qu'il se réunirait le mercredi 14 courant, à 2 heures. Le Sénat a ainsi constitué ses bureaux: 1<sup>er</sup> bureau: M. Gauthier de Rumilly, président; M. Labiche, secrétaire. 2<sup>e</sup> bureau: M. Teisserenc de Bort, président; M. Ribière, secrétaire. 3<sup>e</sup> bureau: M. le maréchal Canrobert, président; M. Vandier, secrétaire. 4<sup>e</sup> bureau: M. Peyrat, président; M. Chardon, secrétaire. 5<sup>e</sup> bureau: M. l'amiral Larocière, Le Noury, président; M. de Richemont, secrétaire. 6<sup>e</sup> bureau: M. Crémieux, président; M. Jobart, secrétaire.

Feuilleton de l'Écho Saumurois. CLARENS. NOUVELLE INÉDITE. (Suite.) Alphonse s'avance vers M<sup>lle</sup> Amavis tout aussitôt; puis, me prenant par la main tandis que je m'inclinai, il dit: — Votre bras est acquis à mademoiselle. Non, non! je ne m'y attendais pas, et j'aurais embrassé de bon cœur ce cher ami. Peyrot, le violonneux célèbre du pays, fit entendre ses trois coups d'archet arpégés, et ouvrit la marche allègrement. En passant dans la ville, sous les fenêtres du maire, et plus loin devant le café Picard, j'entendais cauchoter: — Qui donc est au bras d'Etienne Roland? La charmante personne! Habent sua fata! J'étais fier, j'étais content, j'étais heureux!

Après les signatures à la sacristie, nous reprîmes notre marche jusqu'au faubourg des Capucins. J'avais maintenant tout mon aplomb et je parlais à Marguerite du temps, du beau ciel, de la bonne journée que me donnait Georges Chipotard, de beaucoup de choses enfin dans cet ordre d'idées. Je me moquais pas mal de mes concitoyens qui nous regardaient curieusement. La voiture de mon père était la-bas sous les ormes: je fit un signe à Antoine et bientôt, après avoir décrit une courbe savante, les chevaux vinrent piaffer devant nous. J'offris à M<sup>lle</sup> Chipotard, Louise, le fond de la calèche où se plaça également M<sup>lle</sup> Amavis. Georges se mit en face de sa chère épouse, et, sans aucune intention, j'eus ainsi le bonheur d'avoir sous mes yeux, tout le temps de la route, le doux et fin visage de Marguerite. O Clarens! ô senteurs des bois! ô jeunesse confiante! ô souvenirs! On avait dressé des tentes au devant des maisonsnettes de la fabrique, et des guirlandes de buis enroulaient les pails placés de distance en distance comme des colonnes soutenant cette route mobile de toiles ondulantes sous un souffle imprégné des essences de la forêt de pins. La lagune se plissait, les ajoncs saluaient gracieusement l'assemblée, les oiseaux chantaient les noces de Louise, et, de loin en loin, sur l'eau, des bandes éblouissantes de cailloux argentés lémoi-

guaient que les poissons muets, mais curieux, étaient aussi de la fête. Les gars du voisinage, en bras de chemise et la ceinture rouge autour des reins, tiraient des coups de fusil en l'air comme à l'arrivée d'un souverain. Ce que fut le repas, je n'en dirai rien. J'étais le voisin de Marguerite! Au dessert, on chanta. C'est dans le programme des noces de village, et chacun doit s'exécuter de bonne grâce en pareille occurrence. Nos paysans ont un souffle puissant pour prolonger la note finale durant un quart de lieue. Je n'écoutais pas leurs interminables mélodées, ce dont s'aperçut Marguerite. — Vous perdez beaucoup, monsieur Roland, me dit-elle à voix basse. Un poète comme vous devrait recueillir quelques-unes de ces ballades originales. — C'est vrai, répondis-je aussitôt; mais je songeais au bonheur que j'ai aujourd'hui. Je vais essayer d'être attentif, néanmoins. Elle sourit légèrement à ces mots, parce que je les disais avec une franchise convaincante. — En ce moment, la mère de Georges chantait d'une voix assez assurée. — Dessous le laurier blanc, la belle est endormie; — Passent trois capitaines pour lui parler d'amour. — Le plus jeunes des trois, etc., etc. Elle eut du succès et je l'applaudis pour montrer à ma belle voisine que j'avais écouté.

Puis un Espagnol, attaché à la fabrique, nous donna un éclat de rire par le refrain suivant, très-populaire dans son pays: — Las muchachas De la Habana Son negras Como morillas Y se quieren poner blancas A fuerza de castarilla Ay! Laitita! Que tomas? Que tomas? Ay! Laitita! Que d'aca? Que d'aca? Tu me haces; Riqui, riqui, riqui! Yo te hago; Riqui, riqui... raca! Les gestes et la physionomie du chanteur ne sauraient être dépeints: c'était bouffon. Mon tour arriva. Quel supplice à l'avance! cependant je fus brave et je chantai: « N'effeuillez pas les roses! » Quant à Marguerite, elle nous dit: « D'où viens-tu, beau nuage? » très-purement et sans fausse honte. Elle s'acquittait d'un simple tâche. Alphonse se lança dans « Pago, ecuyer et capitaine! » Mayer, lui-même, entonna un refrain de son pays; puis les chœurs se succédèrent au point d'être lassants. Alphonse vint m'offrir un cigare et le prétexte fut ainsi trouvé pour une promenade autour de la lagune.

7<sup>e</sup> bureau : M. Léonce de Lavergne, président ; M. Ferrouillat, secrétaire.  
8<sup>e</sup> bureau : M. Pouyer-Quertier, président ; M. de Forsanz, secrétaire.  
9<sup>e</sup> bureau : M. le général Espivent de la Villeboisnet, président ; M. Bernard Dutreil, secrétaire.

Les délégués de tous les groupes de droite sont allés assurer formellement le Maréchal qu'il pouvait compter sur la majorité du Sénat pour la défense énergique du pays et de la société.

Le Maréchal a répondu : Votre démarche me prouve que j'avais raison de compter sur l'appui du Sénat pour une politique conservatrice, qui est la seule que je puisse servir.

Le bruit court que M. Bonnet-Duverdier, dont l'élection a été validée jeudi soir, sortira de prison sous peu ; on prétendait même qu'il pourrait siéger aujourd'hui à la Chambre.

L'élection pour les conseils généraux se résume ainsi : Avant le scrutin de dimanche, les conservateurs avaient la majorité dans 40 conseils, les républicains dans 39, 1 conseil douteux. Aujourd'hui, on compte 39 conseils aux radicaux, 42 aux conservateurs, 1 douteux, 4 dont la répartition ne peut être fixée à cause des ballottages.

#### LE RADICALISME DÉTRUIT PAR LUI-MÊME.

Ce qui peut, dans les circonstances où nous sommes, arriver de plus heureux au parti conservateur représenté par le maréchal de Mac-Mahon, c'est que la majorité de la Chambre des députés se fasse intranquillante et rejette, de parti pris, tous les projets présentés par le gouvernement, même ceux qui intéressent le plus la chose publique, et sans lesquels la République ne saurait vivre, comme le budget par exemple.

Rien ne déconsidérerait plus vite les nouveaux élus, aux yeux de ceux-là mêmes qui les ont nommés, que cet aveugle parti pris d'enrayer la marche des affaires et d'entraîner le pays aux crises les plus violentes.

Bien qu'il fasse parfois un très-mauvais usage de son intelligence, le peuple Français n'est pas dénué d'un bon sens naturel, qu'on n'offense pas impunément, et qui finit toujours, après des égarements passagers, par rentrer dans les voies normales, quand ses intérêts sont froissés par une fausse tendance de la politique.

Si, par le fait des radicaux, la crise politique provoque une crise financière, dans laquelle tout le monde sera lésé, le commerçant, parce qu'il ne pourra faire face à ses échéances ; le manufacturier, parce qu'il ne pourra plus écouler ses produits ; le fermier et le paysan, parce qu'ils vendront mal leurs denrées ; le propriétaire, parce qu'il sera mal payé de ses locataires ; l'ouvrier, parce que ses heures de travail et ses salaires bais-

seront en proportion du chômage des ateliers : alors le cri d'angoisse qui précède les cris de fureur s'élèvera de toutes parts et avertira les exploités de la crédulité publique que le peuple ouvre les yeux et que leur règne est passé.

Que ces rudes épreuves coûtent toujours fort cher, qu'elles amoncellent les ruines privées avant de produire la ruine générale, c'est une vérité incontestable. Mais toutes les maladies coûtent cher, et on ne peut nier que la France ne soit radicalement malade.

Sa guérison ne viendra donc que du mal dont elle souffre : le radicalisme ; c'est lui qui, par ses exigences insensées, ses aberrations et ses violences, amènera dans ce pays une crise salutaire qu'on pourra très-justement surnommer la *révolte du bon sens*.

C'est déjà plusieurs fois arrivé : après les fureurs de 93, après les sanglantes journées de juin, après les épouvantables saturnales de la Commune, et c'est ce que doit fatalement amener l'esprit de révolte et d'insubordination qui précède et qui suit les triomphes éphémères des radicaux, toujours insurgés contre les lois, contre les constitutions et contre tout ce qui les gêne. Laissons-les donc vociférer à leur aise, comme on laisse crier des enfants maussades, en se réservant de les maîtriser s'ils vont trop loin ; ne les gênons en rien dans leurs extravagances et reposons-nous sur les radicaux du soin de détruire le radicalisme.

(Assemblée nationale.)

#### LES INQUIÉTUDES DE L'ITALIE.

On remarque, nous écrit notre correspondant de Rome, dit l'Assemblée nationale, depuis quelques jours, de très-fréquentes entrevues entre le ministre des affaires étrangères et les divers ambassadeurs auprès du roi, et plus spécialement avec l'ambassadeur de France.

Ces conférences multiples et, paraît-il, très-agitées ont pour cause la question des traités de commerce.

Le gouvernement italien, ainsi que les grands centres industriels de l'Italie, éprouvent la plus vive inquiétude au sujet des négociations relatives au renouvellement de ces traités.

Ils craignent, peut-être non sans raison, que la majorité de la Chambre, qui paraît décidée à désfaire quand même tout ce qui a été entrepris par le ministre précédent, ne se refuse d'approuver les négociations déjà très-avancées entre les délégués français et les délégués italiens.

La France et l'Italie ont une connexité et une intimité de relations commerciales telles que si la majorité de la Chambre persistait dans ces errements, l'Italie se trouverait exposée à une crise commerciale et industrielle des plus graves.

Nous ne sommes encore qu'au début de toutes les désorganisations, de toutes les ruines que nous préparons l'avènement des usurpateurs du 4 septembre, des dictateurs de Tours et de Bordeaux et des Jacobins du 14 octobre.

#### MORT DE M. GLAIS-BIZOIN.

L'un des doyens du radicalisme militant, M. Glais-Bizoin, vient de mourir à 77 ans, dans le département des Côtes-du-Nord, son pays natal.

Le rôle politique qu'il a joué pendant sa longue carrière a été plus sérieux que sa personne qui, par certains traits de bizarrerie et d'excentricité, prêtait au ridicule.

Reçu avocat en 1822, il prit part aux luttes ardentes de l'opposition libérale contre la Restauration. Après la révolution de Juillet, il fut nommé conseiller général de son département et député de l'arrondissement de Loudéac qui l'a constamment élu jusqu'en 1848. Il prit une part active à la campagne des banquets réformistes et signa avec Odilon Barrot un acte d'accusation contre le ministère Guizot.

Toujours prêt à monter à la tribune pour harceler le gouvernement par d'incessantes interpellations, il était à la Chambre des députés ce qu'était le marquis de Boissy à la Chambre des pairs.

Après l'élection du 40 décembre, il combattit ouvertement l'Élysée et se distingua par une opposition laquaine et sarcastique pendant toute la durée de l'Empire. Aux élections de 1869, il fut combattu dans son département par la candidature officielle du général de Lamotte, qui l'emporta à une grande majorité, mais il fut bientôt dédommagé de cet échec par la quatrième circonscription de Paris, et siégeait à la Chambre lorsque le 4 Septembre fit de lui un souverain improvisé, en le nommant membre du gouvernement si improprement appelé « de la Défense nationale ».

Avec MM. Crémieux et Fourichon, il gouverna la France au nom de la délégation de Tours jusqu'au jour où M. Gambetta descendit de ballon pour s'emparer de la dictature dont il a fait l'usage que l'on connaît. Très-peu de temps après, M. Glais-Bizoin, rentré dans la vie privée, ne reparut au grand jour que pour applaudir, pendant la Commune, à la chute de la colonne, dernier acte qui couronne étrangement cette carrière agitée et si souvent étrange.

Ses actes dramatiques ne valent pas beaucoup mieux, et, par une singulière prédestination, il avait débuté par une pièce intitulée : *Un cas pendable*.

M. Glais-Bizoin a demandé pour mourir les secours de la religion.

Le Journal officiel a publié un rapport adressé au Président de la République par le ministre de l'intérieur, relatif au résultat du dénombrement de la population.

Ces résultats qui, ordinairement, s'appliquent à une période de cinq ans, n'embrassent cette fois qu'une période de quatre ans, le dernier recensement qui devait être fait en 1874 n'ayant été fait qu'en 1872.

D'après le recensement de 1876, on compte 362 arrondissements, 2,863 cantons, 36,056 communes et 36,905,788 habitants.

En 1872, la population n'étant que de 36,102,924, c'est donc une augmentation telle se répartit ainsi :

Sexe masculin. — Garçons, 9,905,764 ; hommes mariés, 7,587,259 ; veufs, 980 mille 649. — Total, 18,573,639.  
Sexe féminin. — Filles, 8,944,386 ; femmes mariées, 7,567,080 ; veuves, 2 millions 20,683. — Total, 18,532,149.

Les départements où l'accroissement est le plus sensible sont les suivants : Finistère, Gironde, Loire, Marne, Meurthe-et-Moselle, Nord, Seine. Dans vingt départements, au contraire, il y a eu décroissance, notamment dans les Basses-Alpes, le Calvados, l'Eure, le Gers, le Lot, la Manche, l'Orne et l'Aude.

Ces décroissances ont pour causes principales la réduction dans le nombre des mariages, l'excédent des décès sur les naissances, les modifications introduites dans la culture des terres et l'émigration des populations des campagnes vers les centres industriels où les attirent une vie plus facile et l'appât de salaires plus élevés.

On constate qu'à l'exception de trois villes : Montpellier, Angers et Avignon, qui ont perdu ensemble 4,275 habitants, toutes les grandes agglomérations présentent un excédent de population.

A ce rapport sont annexés les quatre tableaux suivants :

- 1<sup>o</sup> L'état de la population du département ;
- 2<sup>o</sup> L'état de la population des arrondissements et des cantons ;
- 3<sup>o</sup> L'état de la population des communes de 2,000 âmes et au-dessus, ainsi que les chefs-lieux d'arrondissement et de canton dont la population est inférieure ;
- 4<sup>o</sup> L'état de toutes les communes de France classées par département, arrondissement et canton.

Un décret du Président de la République prescrit que ces tableaux de la population seront considérés comme seuls authentiques pendant cinq ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1878.

#### Etranger.

##### CRISE MINISTÉRIELLE A CONSTANTINOPLE.

Les crises ministérielles ne durent pas longtemps en Orient qu'en Occident.

On ne pourrait trouver dans cette de Constantinople ni tâtonnements, ni hésitations. Aussitôt que le sultan a été bien convaincu du concours qu'il pouvait attendre du génie politique et de l'énergie de Midhat-Pacha dans les circonstances critiques de l'empire, le nouveau ministère a été résolu dans sa pensée souveraine et aussitôt organisé sans tâtonnements et sans opposition.

Si la Turquie était en République, il est probable qu'au milieu de toutes les complications et des divers partis, la crise ministérielle aurait pu durer jusqu'à l'arrivée des Russes devant Constantinople.

Voici quelle sera la composition du nouveau ministère ottoman.

— Le feu ! s'écria Marguerite... oh ! l'horrible chose ! Et où donc ?

— C'est vers Pompage que les pins brûlent, répondit le vieillard. L'Espagnol a raison ; malheureusement je m'y connais, moi.

— Vie, aux chevaux ! dit Alphonse. Allez voir ce qu'on peut faire pour circonscrire le feu. Attendez toutes les carrioles et prenez des haches.

Jamais je n'avais vu Darcley aussi énergique ! Il était vraiment beau d'assurance mâle, cet homme si doux en toutes circonstances.

— Monsieur Darcley, lui dit Marguerite, pas d'imprudences, je vous en prie ! Défiez-vous de votre dévouement et de vos audaces.

Il sourit, en lui tendant la main.

— Et vous, monsieur Roland, ajouta-t-elle, songez à votre famille, dont vous êtes l'espoir.

Je m'inclinai, ému de ces bonnes paroles.

— Revenez au plus tôt, messieurs, pour nous rassurer. Nous ne vivrons pas jusque là... Oh ! le feu !

Elle porta son mouchoir à sa bouche, et se retira appuyée sur le bras de M<sup>me</sup> Mayer.

— Pauvre enfant ! dit Alphonse, c'est par le feu que son père est mort.

Mayer s'occupait de nos équipages : il courut ensuite auprès de sa femme et de Marguerite, les embrassa et nous rejoignit.

(A suivre.)

— Eh bien ! me dit-il alors, que pensez-vous de M<sup>lle</sup> Amavis ?

— Mon ami vous avez raison : c'est une jeune fille accomplie. Education, instruction, grâce et bonté, je crois qu'elle a tout pour plaire.

Il me regarda sérieusement, tant j'avais parlé avec feu.

— Oui, mon cher Alphonse, j'en suis épris. Je ne l'ai vue que deux fois, je ne lui ai parlé qu'aujourd'hui, et pourtant je crois que j'en suis amoureux déjà.

Il sourit, mais garda le silence.

— Parbleu ! continuai-je, vous avez plus de sang-froid que moi et vous êtes peut-être trop près d'elle pour la voir aussi bien que je la vois. C'est une merveille, je le dis tout uniment comme je le pense.

— Le lui avez-vous dit aussi ? fit-il avec son petit air bonhomme.

— Allons ! mauvais plaisant, pour qui me prenez-vous ?

— Mais pour un amoureux, pour un poète, pour un enthousiaste ! Vous êtes dans l'âge où tout est splendide...

— Oui, je sais, l'expérience me manque ; cependant je ne suis plus un enfant, Alphonse. Je marche sur mes vingt-trois ans !

— J'ai eu vingt-deux ans comme vous, mon cher Etienne, et il n'y a pas dix ans de cela. Mes

idées d'alors ont été un peu modifiées par les aspérités des routes que j'ai suivies. Je suis moins prompt et plus défiant, moins généreux et plus observateur. Je n'en vaud pas mieux, je le confesse, et je regrette le temps où tout était doré par les rayons de ce soleil levant qu'on nomme l'espérance.

— Voilà une période d'auteur tragique, pour me prouver que vous n'avez pas tout à fait divorcé avec la poésie.

Tout en devisant ainsi, lui avec réserve et sagesse, moi avec l'ardeur d'une jeune imagination, nous nous trouvâmes tout d'un coup en présence de Marguerite et de M<sup>me</sup> Mayer.

Je l'ai déjà dit, Alphonse n'avait aucun de ces empressements généralement remarqués vis-à-vis de M<sup>lle</sup> Amavis, mais il se montrait toujours respectueusement poli quand il lui adressait la parole. C'est ainsi qu'il lui demanda si elle consentait à nous laisser promener avec elle. Avec un tel modèle d'urbanité, sous les yeux, je ne pouvais que m'évertuer à paraître correct au possible ; cependant je voulais offrir mon bras à Marguerite, et je n'osai, à cause de M<sup>me</sup> Mayer.

La pauvre enfant semblait fatiguée, et certes ce n'était pas la petite fête du jour qui pouvait en être la cause. Il fallait en accuser simplement sa constitution trop faible.

A cette heure, un léger brouillard couvrait la

lagune : il faisait frais. Mû par un sentiment naturel dans l'état d'idées où je me trouvais, j'exprimai l'opinion que l'influence de l'eau était malsaine, et que mieux valait se rapprocher du bal champêtre organisé sous les tentes. L'archet de Peyrot réclama la-bas des rondes joyeuses.

M<sup>me</sup> Mayer fut de mon avis.

Nous allions au petit pas, regardant le tournoiement des danseurs, lorsque nous remarquâmes un groupe d'hommes en ayant des tentes.

L'un d'eux, l'Espagnol, montrait l'horizon derrière nous et parlait avec animation.

Le groupe, tout d'un coup, se mit en mouvement, et les hommes coururent se jucher sur des pierres et sur des poutres afin de mieux voir ce que leur montrait l'Espagnol.

Nous nous retournâmes alors et nous aperçûmes au-dessus des pins une immense lueur rougeâtre comme celle des aurores boréales.

— Quel beau reflet de soleil couchant ! dit Marguerite !

Mais au même instant, les cris : « Lou huc ! Lou huc ! (1) » retentirent de toutes parts.

« Lou huc ! Ce sont deux mots terribles que ceux-là ! Deux mots qui sortent de poitrines haletantes avec un sifflement sinistre et qui font accourir tous les citoyens dont les fronts deviennent soucieux immédiatement.

(1) Le feu ! le feu ! langue romane, dialecte Bazadais.

Midhat-Pacha, grand-vizir.  
Aleko-Pacha, ministre des affaires étrangères.  
Savfet-Pacha, ministre de la justice.  
Mehemet-Ali-Pacha, seraskier et ministre de la guerre.  
Odian-Effendi (qui sera créé pacha), ministre des finances.  
Aucun changement ne sera apporté dans les ministères de la marine et de la police.

**L'ENTRÉE EN CAMPAGNE DE LA SERBIE.**  
Le cabinet de Vienne vient d'informer la cour de Saint-James que, d'après des renseignements irréfutables, la Serbie a définitivement décidé d'entrer en campagne et que, dans ces circonstances, les troupes autrichiennes occuperont la Bosnie.  
Le comte Andrassy déclare que cette occupation n'a rien d'hostile pour la Sublime-Porte, qui, d'ailleurs, vient d'être avisée par la chancellerie autrichienne des événements qui se préparent sur la frontière serbe et des mesures de précaution que l'Autriche est obligée d'adopter immédiatement.

**L'INTERVENTION DE L'ANGLETERRE.**  
Une dépêche de Londres adressée à l'Assemblée nationale est ainsi conçue :  
« Lord Derby prépare une note très-énergique adressée au prince Gortschakoff et dans laquelle il déclare que l'Angleterre ne tolérera jamais l'occupation, quelle qu'elle soit, de l'Arménie.  
Celle note, approuvée de tous les ministres, part ce soir pour le grand quartier impérial du Czar. »

La gravité de cette dépêche n'échappera à personne, puisqu'elle indique le commencement de l'entrée effective de l'Angleterre dans le conflit d'Orient.

Nous croyons pouvoir ajouter que le contenu de cette dépêche ne sera jamais démenti.

Cette nouvelle, qui fait entrer la question d'Orient dans une nouvelle phase, est bien autrement importante que toutes les querelles byzantines des couloirs de la Chambre. Est-il donc dans les destinées du régime républicain de provoquer l'agitation, de préparer des révolutions, lorsque cette agitation et ces révolutions sont tellement favorables aux ennemis de la France que l'on serait tenté de croire que ces ennemis en sont les promoteurs, les auxiliaires ou les fournisseurs ?

Les complications européennes qui se préparent ne sont-elles donc pas assez graves pour que l'on fasse trêve aux dissensions intestines, et que les prétendus patriotes renoncant à provoquer une révolution, à paralyser le pouvoir, lorsque la France a besoin de toutes ses forces, de la défense de tous ses enfants pour préparer la défense et le relèvement de la patrie ?

**Chronique Locale et de l'Ouest.**

**Saumur.**

Le Patriote publie une lettre que M. Bury adresse à ses électeurs pour les remercier de l'avoir nommé de nouveau membre du Conseil général. M. Bury remercie, en particulier, chaque commune du canton, mais principalement la ville de Saumur pour les marques de sympathie qu'elle ne cesse de lui donner. Il mettra toujours, au service de cette ville, tout son courage et toute son énergie; mais il ne négligera pas pour cela les intérêts des autres communes, même de celles qui, cédant sans aucun motif à des pressions qu'il connaît (?) sont animées contre lui d'esprit d'opposition. En homme d'honneur, il saura remplir son devoir.

M. Bury fait savoir qu'en 1878, lors de la nomination des sénateurs, il saura répondre aux désirs de ses électeurs en soutenant le gouvernement de la République. C'est également au cri de: *Vive la République!* que notre conseiller général termine sa lettre.

**LES VOTES RÉPUBLICAINS OU D'OPPOSITION DE LA VILLE DE SAUMUR.**

Il n'est pas sans intérêt aujourd'hui, après nos élections, de rappeler le nombre de voix obtenu à Saumur, depuis quinze ans, à chaque élection de députés, par les candidats républicains ou se présentant en opposition avec les candidats conservateurs.

31 mai 1863.

M. ERNEST DE FOS	473
23 mai 1869.	
M. ALLAIN-TARGÉ	1,396
13 septembre 1874.	
M. MAILLÉ	1,773
27 septembre 1874 (2 <sup>e</sup> tour).	
M. MAILLÉ	1,880
20 février 1876.	
M. BURY	1,729
4 mars 1876 (2 <sup>e</sup> tour).	
M. BURY	1,905
14 octobre 1877.	
M. COMBIER, 1,105; M. le général GENET, 763; ensemble..	1,868

Ajoutons encore le résultat de notre dernière élection au Conseil général.  
4 novembre 1877.  
M. BURY, 4,199; M. ABELLARD (quartier des Ponts), 325; ensemble... 4,524

**LES REPRÉSENTANTS DE MAINE-ET-LOIRE.**

**Senat.** — D'après la formation des bureaux, M. le général d'Andigné fait partie du 2<sup>e</sup>; MM. Ach. Joubert et baron Le Guay, du 9<sup>e</sup>.

**Chambre des députés.** — M. Janvier de la Motte fait partie du 1<sup>er</sup> bureau; M. Fairé, du 5<sup>e</sup>; M. Benoist, du 7<sup>e</sup>; M. Berger, du 8<sup>e</sup>; M. de Soland, du 9<sup>e</sup>; M. de Civrac et M. de Maillé, du 10<sup>e</sup>.

**Théâtre de Saumur.** — M. Chavannes, non content d'avoir donné lundi une splendide représentation de la *Traîtrise*, véritable triomphe pour M<sup>lle</sup> Hasselmans, grand succès pour MM. Pellin et Martin — nous offrira lundi 12 une nouvelle représentation d'opéra composée du *Postillon de Longjumeau*, joué par M. Pellin, M<sup>lle</sup> Rita Lelong, M. Dorlin, etc. Avis au public dilettante.

Le ministre de l'instruction publique, sur la proposition de M. le préfet, a concédé une collection de cartes géographiques à diverses communes de Maine-et-Loire, parmi lesquelles nous remarquons: Bagnaux, Brézé, Brossay, Neuillé, Saint-Martin-de-la-Place, Chacé, Varrains et Villeberrier.

Un globe terrestre a été également concédé aux communes de Méron, Douces et Cléré.

La Compagnie de l'Ouest a livré à l'exploitation, le 5 novembre, la section de Laval à Gennes-Longuefuye (chemin de fer de Laval à Angers). Gennes-Longuefuye étant relié à Château-Gontier par la ligne de Sablé à Segré, Laval se trouve ainsi désormais en communication par voie ferrée avec Château-Gontier.

**La Roche-sur-Yon.** — Une société vient de se former à La Roche-sur-Yon, au capital de 24,000 fr., pour le commerce des œufs.

Voilà un nouveau genre de société qu'on ne connaissait pas, mais qui ne fera point la joie des petits ménages!

**Le Mans.** — Une double évasion très-audacieuse a eu lieu, dit l'*Union de la Sarthe*, ces jours derniers à la prison du Mans.

Il s'agit d'un nommé Joubert et de Cury, condamné par contumace par la cour d'assises de la Sarthe, en 1873, comme banqueroutier et récemment arrêté.

L'évasion aurait été ménagée, avec une rare intelligence, par la femme de ce dernier.

Nous donnerons les détails.

**Le double crime de Dissay.** — Une double tentative d'assassinat, commise avant même que la nuit soit tout à fait arrivée sur une grande route des plus fréquentées, vient de jeter la consternation dans la commune de Dissay, canton de Château-du-Loir (Sarthe).

Une cultivatrice de cette commune, accompagnée de sa domestique, revenait de la foire de la Chartre, samedi dernier, et suivait, pour regagner son domicile, la route nationale de Tours au Mans.

La domestique, une femme Madrelle, âgée de 46 ans, venait d'abord, conduisant une vache attachée à une corde. Sa maîtresse, la femme Lequeue, âgée de 51 ans, suivait dans une petite voiture trainée par un âne.

Toutes deux étaient arrivées au coin d'un bois appelé le Chêne-aux-Loups et situé à huit cents mètres tout au plus de la ferme qu'elles habitent.

La nuit commençait. Tout à coup la domestique poussa un cri et tomba à la renverse. Avant que sa maîtresse ait pu se rendre compte de ce qui venait de se passer, un homme escaladait sa voiture en se servant de la roue, et la frappait à coups redoublés, avec un outil tranchant, une serpe, croit-on.

La pauvre femme eut la présence d'esprit de se jeter à la renverse et de ne faire aucun mouvement.

Le malfaiteur, la croyant morte, releva ses jupes et coupa les poches qui se trouvaient au-dessous. Elles contenaient alors 1,500 fr. environ.

Cela fait, il se jeta dans le bois et disparut.

Des cultivateurs qui arrivaient en ce moment trouvèrent les deux femmes sans connaissance et baignant dans leur sang.

La femme Lequeue portait à la tête neuf blessures très-graves, la fille Madrelle huit. Toutes semblent avoir été faites avec le même instrument.

Les jours des deux victimes ne paraissent pas en danger... jusqu'à présent, du moins.

On a retrouvé, sur le lieu du crime, une grosse trique d'une longueur de 1 mètre 50, fraîchement coupée, et une énorme poignée de cheveux provenant de l'une des victimes.

Aucune d'elles n'a pu fournir de renseignements sur le meurtrier.

La justice a ouvert une enquête.  
(La Sarthe.)

**Faits divers.**

Le ministre de la marine vient de décerner une médaille en or, de 2<sup>e</sup> classe, à M. l'abbé C.-F. Le Chevalier, curé doyen de Dinan, âgé de 80 ans, pour sauvetage d'un frère de la doctrine chrétienne, qui était tombé dans la rivière de la Rance, le 31 juillet dernier.

**LE DÉVOUEMENT DE LA SŒUR SIMPLICE.**

Presque tous les journaux ont fait connaître, il y a quelque temps, l'admirable dévouement de la sœur Simplice, morte des blessures qu'elle avait reçues en cherchant à protéger, contre un chien enragé, des enfants dont la garde lui était confiée.

Nous empruntons à la *Gazette hebdomadaire de médecine* des détails circonstanciés sur cet événement si émouvant :

« Dans une promenade, la sœur S..., dirigeant une petite bande de cinq enfants, dont le plus âgé n'avait que huit ans, fut tout à coup assailli par un chien de berger de haute taille qui l'attaqua avec fureur. A la vue de ce chien à mine sinistre, à la gueule dégouttante de bave, elle comprit à l'instant le danger, et se jetant résolument entre les enfants affolés et l'animal furieux, elle en soutint bravement l'assaut. Dès la première attaque, elle fut cruellement mordue, et le chien, excité par les cris des enfants, chercha aussitôt à se jeter sur eux.

Alors eut lieu un acte de dévouement sublime. Protégeant de son corps les enfants cramponnés à ses jupes et criant de terreur, la digne fille marcha sur le chien et se jeta bravement sur lui. Pendant plus de dix minutes, elle s'attacha à l'animal, se roulant avec lui, cherchant à l'étouffer et enfonçant le poing dans sa gueule, sans souci des morsures qui la déchiraient. Alors seulement le chien, effrayé par quelques paysans qui survenaient, abandonna sa victime et fut assommé peu après. Malgré des soins très-promptes et la cautérisation des quinze lésions dont ses bras étaient couverts, l'hydrophobie se déclara au bout de quelques jours.

La noble fille ne s'était pas fait illusion, et elle envisagea cette mort cruelle avec ré-

signation. Elle ne tarda pas, en effet, à succomber, sans faiblir un seul instant, ne se préoccupant que d'éloigner d'elle les femmes dévouées qui lui prodiguaient leurs soins, heureuse de son sacrifice et trouvant une consolation suprême dans la certitude d'avoir sauvé, au prix de sa vie, les cinq enfants qui lui avaient été confiés. On ne commente pas de pareils traits d'héroïsme. Leur souvenir devient un titre de gloire pour les familles auxquelles appartenaient leurs auteurs, et représente aux yeux de tous l'esprit de sacrifice et de dévouement dans sa plus sublime expression. »

La France aura bientôt à s'enorgueillir, elle aussi, de compter parmi ses enfants un célèbre explorateur. L'Amérique fête Stanley; la France salue le comte de Semellé.

La Société de géographie, à l'instigation de M. Duveyrier, a décidé qu'une exploration serait entreprise dans l'Afrique équatoriale, et c'est un jeune lieutenant de lancras, M. le comte de Semellé, à qui cette mission a été confiée. Il traversera l'Afrique équatoriale en remontant le Niger à l'ouest, pour aller atteindre de l'autre côté l'Océan indien. Jusqu'à ce jour, aucun voyageur n'aura poussé si loin.

M. le comte de Semellé, qui a passé la plus grande partie de sa vie en Afrique, partira avec une escorte d'anciens traillieurs algériens choisis par lui et, comme lui, habitués aux fatigues et aux privations de toute sorte.

Cette expédition durera cinq ans. C'est sur une petite goélette portant le nom de *Saadia* (Étoile de bonheur) que le hardi explorateur quittera la France. Son départ est fixé au 15 janvier prochain.

Un de nos amis prétend que Mercure est le dieu des baromètres, et que le meilleur moyen de marquer les différents degrés de la température : c'est de faire des raies au mur.

Pour les articles non signés : P. GODET.

**Chronique Financière.**

Bourse du 9 novembre 1877.

La Bourse se repose un peu, et nous n'avons à enregistrer aujourd'hui que des cours qui sont en faible changement sur ceux d'hier. Pas d'événement, pas de variations. Le 3 0/0 fait 70.25 et 70.20, le 5 0/0 105.27 1/2 et 105.25. Les recettes générales achètent 7,000 fr. de 3 0/0 et 23,000 fr. de 5 0/0; on escompte 10,000 fr. de 5 0/0, ce qui est montrer beaucoup de hâte, quel que soit le but des escompteurs. Le 5 0/0 italien oscille de 71.50 à 71.55. La rente autrichienne 4 0/0 en or a un peu faibli à 62 3/8. Il y a une légère réaction sur l'Extérieure espagnole qui perd le cours de 13. L'Extérieure nouvelle varie de 28 3/16 à 28 1/4. Le 5 0/0 russe 1870 se traite comme hier à 82 et 81 5/14; le Turc a faibli à 10.27 1/2. Les fonds égyptiens sont stationnaires; les obligations 1873 sont cotées 168. En valeurs de sociétés de crédit, le marché est peu actif. On cote la Banque de France 3,030 et 3,050. Le Crédit foncier se traite entre 637.50 et 640. Le Mobilier est un peu tombé à 145. La Société algérienne vaut 335; on traite les dépôts et comptes courants à 630, la Financière à 402.50 et la Générale à 470. Les recettes des chemins de fer sont relativement satisfaisantes, et l'on signale quelques transactions sur l'Est à 610, le Lyon à 1,010, le Nord à 1,250, l'Orléans à 1,052.50, l'Ouest à 650. Le Mobilier espagnol se traite à 511 et le Foncier d'Autriche à 510. Sur le marché industriel, mêmes cours qu'hier. On finit pour le 3 0/0 à 70.37 1/2 et pour le 5 0/0 à 105.37 1/2.  
(Correspondance financière de Paris.)

**Théâtre de Saumur.**

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EN. CHAVANNES.

LUNDI 12 novembre 1877.

Par extraordinaire

**LE POSTILLON DE LONGJUMEAU**

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'ADAM.

Le spectacle commencera par :

**CROQUE-POULE**

Comédie-vaudeville en 1 acte de Lausanne, jouée par M. et M<sup>lle</sup> Simon.

Bureaux à 7 h. 3/4, rideau à 8 h. 1/2. S'adresser, pour la location, chez Mme THIAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 NOVEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 35			Crédit Foncier, act. 500 f. 350 p.	640		5	Canal de Suez	695		
4 1/2 %	98 50			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	640		5	Crédit Mobilier esp.	310		5
5 %	105 50			Crédit Mobilier	640		5	Société autrichienne	346 35		7 50
Obligations du Trésor, t. payé.	483		2 50	Crédit Foncier d'Autriche	610		5	OBLIGATIONS:			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333			Charentes, 500 fr. t. p.	127 50		25	Orléans	334		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	403			Est	610		5	Paris-Lyon-Méditerranée	327		
1865, 4 %	506			Paris-Lyon-Méditerranée	1008 75		25	Rat	345 35		
1869, 3 %	383		1 25	Midi	720			Nord	330 75		
1871, 3 %	370		50	Orléans	488 75		3 75	Ouest	325		
1875, 4 %	480			Nord	1035		5	Midi	320		
1876, 4 %	475		1 50	Orléans	668 75		1 25	Charentes	328		
Banque de France	2650		5	Vendée, 500 fr. t. p.	1210		5	Yendée	359		
Comptoir d'escompte	600		5	Compagnie parisienne du Gaz	502 50		2 50	Canal de Suez	585		
Crédit agricole, 200 f. p.	355										
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
**GARE DE SAUMUR**  
(Service d'été, 5 Juin 1877)

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS**

3 heures 8 minutes du matin, express-pour
4 heures 45 minutes du matin, omnibus
10 heures 15 minutes du matin, omnibus
11 heures 15 minutes du matin, omnibus
12 heures 15 minutes du matin, omnibus
13 heures 15 minutes du matin, omnibus
14 heures 15 minutes du matin, omnibus
15 heures 15 minutes du matin, omnibus
16 heures 15 minutes du matin, omnibus
17 heures 15 minutes du matin, omnibus
18 heures 15 minutes du matin, omnibus
19 heures 15 minutes du matin, omnibus
20 heures 15 minutes du matin, omnibus
21 heures 15 minutes du matin, omnibus
22 heures 15 minutes du matin, omnibus
23 heures 15 minutes du matin, omnibus
24 heures 15 minutes du matin, omnibus
25 heures 15 minutes du matin, omnibus
26 heures 15 minutes du matin, omnibus
27 heures 15 minutes du matin, omnibus
28 heures 15 minutes du matin, omnibus
29 heures 15 minutes du matin, omnibus
30 heures 15 minutes du matin, omnibus

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS**

3 heures 30 minutes du matin, omnibus
4 heures 30 minutes du matin, omnibus
10 heures 30 minutes du matin, omnibus
11 heures 30 minutes du matin, omnibus
12 heures 30 minutes du matin, omnibus
13 heures 30 minutes du matin, omnibus
14 heures 30 minutes du matin, omnibus
15 heures 30 minutes du matin, omnibus
16 heures 30 minutes du matin, omnibus
17 heures 30 minutes du matin, omnibus
18 heures 30 minutes du matin, omnibus
19 heures 30 minutes du matin, omnibus
20 heures 30 minutes du matin, omnibus
21 heures 30 minutes du matin, omnibus
22 heures 30 minutes du matin, omnibus
23 heures 30 minutes du matin, omnibus
24 heures 30 minutes du matin, omnibus
25 heures 30 minutes du matin, omnibus
26 heures 30 minutes du matin, omnibus
27 heures 30 minutes du matin, omnibus
28 heures 30 minutes du matin, omnibus
29 heures 30 minutes du matin, omnibus
30 heures 30 minutes du matin, omnibus

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 heures.

# MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENT POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Saison d'Hiver 1877-1878

# A LA BELLE JARDINIÈRE

26, RUE D'ORLÉANS, 26

SAUMUR

La maison de la BELLE JARDINIÈRE, établie à Saumur depuis plus de 30 ans, se recommande tout particulièrement à sa nombreuse clientèle pour la bonne qualité, l'élégance et la modicité des prix de tous ses produits.

Ne tenant spécialement que l'habillement, et traitant ses achats dans les mêmes conditions que les plus fortes maisons de Paris, cette maison peut offrir un choix immense aux prix les plus avantageux.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication amiable. En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, Le dimanche 18 novembre 1877, à midi.

1<sup>e</sup> UNE MAISON, sise au Mihervé, commune de Courchamps; 2<sup>e</sup> Jardin, cour, treille derrière les bâtiments, caves, pressoir; Le tout en un seul tenant. Facilités pour le paiement. S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges. (599)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, Le dimanche 2 décembre 1877, à midi.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS,

**SEPT PARCELLES DE BOIS**

Situées communes de Bagnaux, Distré et Rou-Marson, Appartenant à M. Adrien FOLLIER. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, et, pour plus de détails, voir les placards affichés. (579)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Au Pont-Fouchard, HORS L'OCTROI, UNE

**BELLE MAISON BOURGEOISE**

Ayant un grand jardin garni d'arbres à fruits, pompe, basse-cour et autres grandes servitudes, ayant sortie sur la rue Rouge.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (576)

Etudes de M<sup>es</sup> LAUMONIER et CLOUARD, notaires à Saumur.

**ADJUDICATION**

En l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, Le 18 novembre 1877, à midi.

**D'UNE MAISON**

A Saumur, rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 29; Comprenant: au rez-de-chaussée, vestibule, salon et cuisine; cave dessous; au premier étage et au deuxième étage, deux pièces; grenier par dessus;

Parterre, cour, pompe et jardin avec bassin.

Entrée en jouissance immédiate. Mise à prix: 12,000 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, aux notaires. (587)

Maison à vendre ou à louer, en totalité ou par parties, rue de la Comédie, 49. S'adresser à M<sup>me</sup> THURBOINE, rue d'Orléans, 85. (574)

Etude de M<sup>e</sup> CHAUVIRÉ, notaire à Saint-Georges-des-Sept-Voies.

**VENTE**

**DE COUPES DE BOIS**

Le jeudi 15 novembre prochain, à une heure après midi, à la propriété départementale du Prieuré, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, M<sup>e</sup> Chauviré procédera à la vente, par adjudication, de bois taillis dépendant de cette propriété, et comprenant:

1<sup>o</sup> La coupe de la Genetière, âgée de 20 ans, contenant 3 hectares 33 ares;

2<sup>o</sup> La coupe des Faux, âgée de 17 ans, contenant 1 hectare 50 ares;

3<sup>o</sup> La coupe de la Châtaigneraie, âgée de 15 ans, contenant 6 hectares 50 ares.

Ces taillis, bien plantés de chêne, sont traversés par des routes et d'une facile exploitation.

On pourra accorder la faculté d'écarter.

Pour visiter, s'adresser au Prieuré, au sieur Boussicault, garde de la propriété. (380)

**A LOUER**

PRÉSENTIEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVERT, à Pocé.

Etude de M<sup>e</sup> CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

**BELLE VENTE MOBILIÈRE**

APRÈS DÉCÈS.

Le lundi 12 novembre 1877, à midi précis, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> PITON, commissaire-priseur à Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de M. Vinet, rue de Bordeaux.

Il sera vendu:

Lits, paillasses, couvertures, traversins, couvre-pieds, couvertures, matelas, oreillers, rideaux de lits et rideaux de croisées, glaces, lampes, tableaux, tapis, chaises, tables, armoire, buffets, tabourets, batterie de cuisine, vaisselle, pendule, candélabres, barriques, vinaigrier, bouteilles vides, vin en bouteilles, et vêtements à usage d'homme.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

**MAISON A. MURAY**

Chemisier à Saumur,

Demande de suite des ouvriers pour la fabrication de caleçons, gilets et chemises de flanelle.

On se charge également de toutes les réparations, livrables dans quinze jours.

ON DEMANDE DE SUITE un garçon et un garçon d'office de vaisselle.

S'adresser au Café de l'Union.

Commune de Douces.

**ADJUDICATION DE TRAVAUX**

Le Maire de la commune de Douces prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Douces, le dimanche 11 novembre 1877, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour la construction d'une école de jeunes filles.

Les devis s'élèvent à la somme de 9,462 fr. 58 c., non compris les honoraires de l'architecte.

Les cahiers des charges, qui sont déposés à Douces, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté, chez M. Rollay, architecte, rue d'Alsace.

**M. RIELLIANT**

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur,

Maison Beauvois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art. Sa longue expérience est une garantie pour les personnes qui s'adressent à lui.

Saumur, imprimerie P. GODET.